

lorsque j'ai été invité à prendre le thé, j'ai vu souvent les Chinois boire en enfonçant le goulot dans leur bouche et dédaigner la méthode que je viens de vous indiquer. Les Chinois ne mettent jamais, du moins ceux de la province que j'habite (je ne parle jamais que de celle-là) de sucre dans leur thé, on se fait bien vite à cette coutume.

On est très étonné lorsque, accablé par la chaleur, on entre dans une maison, de voir les gens vous offrir du thé bouillant. On croit d'abord nécessairement que la somme de chaleur que l'on éprouve sera bien vite augmentée : il n'en est point ainsi. Rien ne désaltère autant; on éprouve même, après avoir bu du thé, un grand bien-être. Du reste, en Chine, on ne se sert point d'eau froide, pour ainsi dire; le vin de riz même est bu chaud à table par les Chinois, qui ne se grisent presque jamais. Il est très rare d'en rencontrer un qui soit ivre. Pour mon compte personnel, je n'en ai pas encore vu. On ne borne pas là le système de prendre tout très chaud : les barbiers eux-mêmes, après avoir rasé leurs pratiques sans savon, leur passent sur la figure une petite serviette trempée dans l'eau bouillante, ce qui, les premières fois, vous fait rejeter la tête en arrière avec horreur, car on ne peut se figurer qu'on sera rafraîchi.

La réaction que l'on éprouve est sans doute inverse à celle que nous ressentons après avoir fait des boules de neige avec nos mains. Quand on se sert de neige, la réaction éprouvée c'est la chaleur, quand on se sert d'eau bouillante celle ressentie est le froid, c'est-à-dire une

chaleur bien moins forte. Aussi, dans les établissements à thé, qui remplacent nos cafés, chaque consommateur a-t-il à côté de lui une petite serviette qu'il trempe constamment dans l'eau chaude, et avec laquelle il s'essuie la figure, les mains et même la poitrine.

UN MARCHAND DE VIN COMME IL Y EN A TANT.

Ce n'est pas chose rassurante pour les habitants du quartier de voir un marchand de vins passer avec deux brocs pour les aller remplir à la fontaine. Mais ceux qui s'en plaignent le plus sont, à ce qu'il paraît, les porteurs d'eau, d'abord à cause de la concurrence, puis aussi parce que leur tour à la fontaine est d'autant plus reculé qu'il s'y présente plus de monde. Aussi parmi les porteurs d'eau, est-il passé en force de loi, que tout étranger qui se présente à la fontaine ne peut remplir qu'un vase à la fois, et doit reprendre la queue pour y revenir une seconde fois. Cette loi, le marchand de vin ne voulut pas s'y soumettre, d'où suivit une violente querelle entre lui et un porteur d'eau qui, aujourd'hui, vient se plaindre à la police correctionnelle.

Le porteur d'eau. — Je lui ai dit : Marchand de vin, vous avez un broc de plein; si c'est pour rincer vos verres, il y en a assez; si c'est pour autre chose, reprenez votre tour.

Le marchand de vin. — Je méprise votre calembourg; ma cave est connue, il n'y a jamais eu d'eau dedans que dans les inondations; j'avais le droit de remplir mes deux brocs, puisque

vous autres porteurs d'eau vous remplissez vos deux seaux.

Le porteur d'eau. — C'est mon état, à moi, de vendre de l'eau; si je passe une journée à la fontaine, c'est pas vous qui me donnerez un canon à crédit. Chacun son métier; si les marchands de vins viennent se rassortir à la fontaine, alors il y a plus moyen de faire du commerce.

Le marchand de vin. — Porteur d'eau! j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que votre calembourg blesse ma délicatesse; si j'ai eu le malheur d'être inondé dans ma cave, je n'ai jamais eu l'intention de faire commerce de l'inondation, et sa m'était facile, puisque j'en avais quatre pieds à ma disposition.

La sœur du marchand de vin, aussi prévenue, d'une voix excessivement peu flûtée. — Même que mon frère a manqué se noyer dans sa cave en pompant l'inondation.

Le porteur d'eau. — Taisez-vous, vous avec votre pompe; si vous pompez, ce n'est pas de l'eau; c'est mon sang que vous avez pompé avec votre couteau; voilà mon doigt gauche qu'est témoin.

La sœur. — Allez donc croire ça, que j'ai été m'amuser à tirer du sang à monsieur! Par exemple, pourquoi en faire donc? Est-ce que je suis charcutière moi? Tâchez donc de vous mettre dans la mémoire que c'est vous qui vous a blessé avec votre sangle en voulant assassiner mon frère.

Le porteur d'eau. — C'est peut-être moi aussi qui m'a donné le coup de pied dans le ventre,

que votre frère m'en a mis au lit pour huit jours.

La sœur. — Tout ce que je sais, c'est que vous êtes capable de tout.

Le marchand de vin. — Ma sœur, tais ta langue, ne te méprise pas en parlant à un porteur d'eau; si monsieur a voulu nous assassiner, il n'en est pas venu à bout, heureusement pour nous.

Quelques témoins viennent redresser les faits par suite desquels la sœur est acquittée, et le marchand de vin condamné à six jours de prison. (Le Droit).

Pour tous les articles non signés, J. Rehoux.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Salle de M. Dominique Rousseau.

Direction privilégiée de M. Lejeune.

JEUDI 4 OCTOBRE 1860

PAR DROIT DE CONQUÊTE

Comédie en 3 actes.

LE 66

OU

LA LOTERIE ALLEMANDE

Opéra-comique en un acte.

Ouverture des bureaux à 6 h. 1/2.

Lever du rideau à 7 h. 1/4 précises.

Prix des places : Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 fr. ; Galerie, 75 c. ; Parterre, 50 c.

ÉTOFFES DE SOIE.

Maison à LYON.

CONFECTIONS.

MOUSSELINES IMPRIMÉES

MANUFACTURE

DE

DENTELLES.

PARIS.



CACHEMIRE DES INDES

Maison à KASCHMIR.

CHALES FRANÇAIS.

TISSUS DE FANTAISIE.

CORBEILLES

DE

MARIAGE.

COMPAGNIE LYONNAISE

Boulevard des Capucines, 33 & 37, — rue Saint-Arnaud, 7, — et rue Neuve-des-Capucines, 16

MISE EN VENTE

DES NOUVEAUTÉS

DE LA SAISON D'HIVER

EN

SOIERIES, DENTELLES

CACHEMIRE DE FRANCE ET DES INDES

FANTAISIES ET CONFECTIONS

Depuis sa fondation, la *Compagnie Lyonnaise* n'a pas cessé de s'occuper particulièrement des articles de goût et de qualité supérieure; elle est aujourd'hui à PARIS, la seule maison offrant de grands assortiments de Hautes-Nouveautés. Ses comptoirs d'achats lui permettent de faire fabriquer ou d'acheter ses jolies nouveautés dans les moments les plus favorables et de les vendre dans les meilleures conditions de qualité et de prix.

La COMPAGNIE LYONNAISE a établi des maisons à Lyon, à Kaschmir, à Alençon, à Chantilly et à Bruxelles, pour la fabrication des **Etoffes de soie**, des **Cache-mires** et des **Dentelles**. (Toutes les marchandises, même les **Cache-mires des Indes**, sont marqués en chiffres connus.) 2144-6402